SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE NATIONAL DE SECURITE ROUTIERE

Objet : ACCORD CADRE TRIENNAL A BON DE COMMANDE POUR LA SURVEILLANCE ET LE GARDIENNAGE DE LA DIRECTION DU CNSR, DES ANNEXES, DE PARAKOU, DE TANGBO, DE CALAVI ET DE BOHICON ET DES ANTENNES DE DASSA, DE POBE, DE DJOUGOU, DE OUIDAH, DE LOKOSSA, D'AGONLIN, DE NATITINGOU ET DE KANDI AU PROFIT DU CENTRE NATIONAL DE SECURITE ROUTIERE (CNSR).

BON A LANCER

Référence SIGMAP : S_CNSR_118359

Avis N°001/PRMP/CNSR/SAF/S-PRMP du 12/09/2026

Identification de la procédure : **Appel d'Offres Ouvert National**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics version 1 du Centre National de sécurité Routière (CNSR) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 25 février 2026.

2. Le Centre National de Sécurité Routière a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds issus de ses prestations, afin de financer les prestations courantes, sur la base de son budget autonome, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'accord cadre triennal a bon de commande pour la surveillance et le gardiennage de la Direction du CNSR, des Annexes , de Parakou, de Tangbo, de Calavi et de Bohicon et des Antennes de Dassa, de Pobè, de Djougou, de Ouidah, de Lokossa, d'Agonlin, de Natitingou et de Kandi.

3. Le Centre National de Sécurité Routière sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour assurer la surveillance et le gardiennage de la Direction du CNSR, des Annexes, de Parakou, de Tangbo, de Calavi et de Bohicon et des Antennes de Dassa, de Pobè, de Djougou, de Ouidah, de Lokossa, d'Agonlin, de Natitingou et de Kandi. Le présent marché qui est mono attributaire, est constitué d'un lot unique. Les variantes ne pourront pas être prises en considération.

La présente procédure donnera lieu à la conclusion d'un accord cadre devant permettre d'établir les règles relatives aux bons de commande à émettre sur une période ne pouvant excéder trois (03) ans conformément aux dispositions des articles 40 et 41 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin. Le délai d'exécution d'un bon de commande sera de douze (12) mois. Soit un (01) an.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics du CNSR et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres au secrétariat de la PRMP sise à l'adresse mentionnée ci-après : ***Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Centre National de Sécurité Routière (CNSR), premier bureau à droite derrière le bâtiment à étage sis à la Direction Générale à Ekpè, route de Porto-Novo, 03 BP : 2151 Cotonou-République du Bénin, tel : 01 97 25 77 99, cnsr.prmp@gouv.bj,*** *tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures (heure locale).*

6. Les exigences en matière de qualification sont :

Pour les anciennes entreprises

Capacités technique et expérience :

- Être une société spécialisée dans le domaine de la sécurité et du gardiennage ou équivalent, justifiée par l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts ;
- Disposer d'un agrément d'exercer des activités de gardiennage, de sécurité et de surveillance, en cours de validité et délivré par le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ;

- Avoir exécuté en tant que prestataire principal au moins deux (02) marchés distincts portant sur les prestations similaires, avec une société d'Etat, une structure privée, une agence publique, une administration publique, un office, une multinationale, une institution ou tout autre structure au cours des trois (03) dernières années (2025, 2024 et 2023) et de l'année en cours, d'un montant égal au moins à cent vingt-neuf millions huit cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (129 874 576) Francs CFA Hors taxes, appuyés des preuves de réalisation du marché (des pages de garde et de signature des contrats réalisés desdits marchés ou de bon de commandes régulièrement enregistré accompagnées des copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution desdits marchés exécutés) ;
- Ne pas avoir d'antécédent de défaut d'exécution de marché au cours des trois (03) dernières années (2025, 2024 et 2023) ;
- Justifier d'une assurance responsabilité civile couvrant les risques et dommages causés, en cours de validité ;
- Disposer d'un personnel composé au moins :

✓ Quatre (04) superviseurs avec un diplôme de BAC au moins disposant de cinq (05) années d'expériences générales dans les prestations de service et ayant au moins une (01) expérience prouvée par des attestations de services faits dans la supervision et le contrôle des prestations gardiennage (fournir CV signé + diplôme légalisé + attestations de travail ou de services faits légalisées + attestations de disponibilité signée+ copies des pièces d'identité ou CIP en cours de validité) ;

✓ Trente-trois (33) agents de sécurité disposant au moins d'un diplôme de BEPC et d'une formation appropriée en matière de sécurité prouvée par l'attestation de formation disposant d'au moins cinq (05) années d'expériences générales dans les prestations de service et ayant au moins une (01) expérience prouvée (prestations gardiennage), (fournir CV signé + diplôme légalisé + attestations de travail ou de services faits légalisées + attestations de disponibilité signée) + copies des pièces d'identité ou CIP en cours de validité;



- Disposer de moyens matériels (les tenues spéciales de surveillance en coton, Ceinturons, des casquettes, des sifflets, de porte matraques, des matraques, Coutelât commando, les gaz lacrymogènes, les lampes torches chargeables, les menottes, les moyens de communication : Talkie-Walkie ou téléphones portables) justifiés par une preuve de propriété ou de location au nom de l'entreprise pour l'exécution du marché ;
- Fournir une lettre d'engagement de payer au moins le SMIG comme salaire aux agents de sécurité et de les faire bénéficier de l'assurance maladie;
- Fournir la preuve en original ou en copie légalisée du Procès-Verbal de constat suivant exploit d'huissier de l'existence physique du siège du soumissionnaire, constatant la pose d'une enseigne ou d'une plaque signalétique professionnelle sur les lieux d'exercice de ses activités conformément à l'article 463 du Code Général des Impôts.

Capacité financière :

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2025, 2024 et 2023) un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de services de montant égal au moins à cent vingt-neuf millions huit cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (129 874 576) FCFA, justifier par les états financiers desdites années certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés du Bénin (OECCAB) et portant la mention certification de la DGI sur la page des résultats. La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;
- Disposer d'une capacité financière justifiée par une attestation de banque ou d'un établissement financier agréée en République du Bénin pour un montant de **sept millions deux cent quinze mille deux cent cinquante-quatre (7 215 254) Francs CFA**.

NB : le chiffre d'affaires et la capacité financière sont cumulatifs.

Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Capacités technique et expérience :

- Etre une société spécialisée dans le domaine de la sécurité et du gardiennage, ou équivalent justifiée par l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts ;
- Disposer d'un agrément d'exercer des activités de gardiennage, de sécurité et de surveillance, en cours de validité et délivré par le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique;
- Fournir en lieu et place des prestations similaires, des pièces relatives aux expériences professionnelles du personnel d'encadrement technique à affecter à l'exécution du marché :
- Disposer d'un personnel composé au moins de :

Personnel d'encadrement :

✓ Un (01) chef d'équipe à affecter à la conduite du marché, avec au moins cinq (05) années d'expériences professionnelles en sécurité ou gardiennage ou surveillance (curriculum vitae signé par l'intéressé + copie légalisée du diplôme de BAC + 3 au moins + attestation de travail en original ou en copie légalisée + copie de la pièce d'identité en cours de validité ou CIP) ;

✓ Quatre (04) superviseurs avec un diplôme de BAC au moins disposant de cinq (05) années d'expériences générales dans les prestations de service et ayant au moins deux (02) expériences prouvées par des attestations de services faits dans la supervision et le contrôle des prestations gardiennage (fournir CV signé + diplôme légalisé + attestations de travail ou de services faits légalisées + attestations de disponibilité signée + copies des pièces d'identité ou CIP en cours de validité) ;

Personnel d'exécution :

✓ Trente-trois (33) agents de sécurité disposant au moins d'un diplôme de BEPC et d'une formation appropriée en matière de sécurité prouvée par l'attestation de formation disposant d'au moins cinq (05) années d'expériences générales dans les prestations de service et ayant au moins deux (02) expériences prouvées (prestations gardiennage), (fournir CV signé + diplôme légalisé + attestations de travail ou de services faits légalisées + attestations de disponibilité signée) + copies des pièces d'identité en cours de validité ou CIP ;

- Disposer de moyens matériels (les tenues spéciales de surveillance en coton, Ceinturons, des casquettes, des sifflets, de porte matraques, des matraques, Coutelât commando, les gaz lacrymogènes, les lampes torches chargeables, les menottes, les moyens de communication : Talkie-Walkie ou téléphones portables) justifiés par une preuve de propriété ou de location au nom de l'entreprise pour l'exécution du marché ;
- Ne pas avoir d'antécédent de défaut d'exécution de marché au cours des trois (03) dernières années (2025, 2024 et 2023)
- Justifier d'une assurance responsabilité civile couvrant les risques et dommages causés, en cours de validité ;
- Fournir une lettre d'engagement de payer au moins le SMIG comme salaire aux agents de sécurité et de les faire bénéficier de l'assurance maladie;
- Fournir la preuve en original ou en copie légalisée du Procès-Verbal de constat suivant exploit d'huissier de l'existence physique du siège du soumissionnaire, constatant la pose d'une enseigne ou d'une plaque signalétique professionnelle sur les lieux d'exercice de ses activités conformément à l'article 463 du Code Général des Impôts.

Capacité financière :

- Fournir le bilan d'ouverture, le bilan de clôture (au cas où la société ne serait pas créée en 2026) et les états financiers de leurs années d'existences, présentés par un comptable employé de l'entreprise, justifiés par les états financiers desdites années certifiés, par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés du Bénin (OECAB) et portant la mention Certification de la DGI sur la page de résultats. La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;
- Disposer d'une capacité financière justifiée par une attestation de banque ou d'un établissement financier agréée en République du Bénin pour un montant de **sept millions deux cent quinze mille deux cent cinquante-quatre (7 215 254) Francs CFA**.
- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels.

NB : la capacité financière et l'assurance de risques professionnels sont cumulatives. L'autorité contractante se réserve le droit de faire vérifier l'authenticité des documents produits par le soumissionnaire. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

Voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées

7. Le délai de réalisation de l'accord-cadre est de trente (36) mois, soit trois (03) ans. Les prestations seront réalisées pendant douze (12) mois, soit un (01) an à compter de la date mentionnée dans chaque bon de commande annuel émis.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 12/03/*2026 tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures (heure locale).* Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers ***au secrétariat permanent des marchés publics (PRMP) du Centre National de Sécurité Routière (CNSR), premier bureau à droite derrière le bâtiment à étage sis à la Direction Générale à Ekpè, route de Porto-Novo, 03 BP : 2151 Cotonou-République du Bénin, tel : 01 97 25 77 99, cnsr.prmp@gouv.bj,*** . Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par DHL. Ce dossier peut être téléchargé *sur le site web : SANS OBJET ou* être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Personne Responsable des Marchés Publics du Centre National de Sécurité Routière (CNSR) au plus tard le 02/04/**2026** à 10 heures 00 mn. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après salle de conférence de la Direction du Centre national de Sécurité Routière (CNSR) le 02/04/2026 à 10 heures 30 mn.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant **d'un million deux cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent quarante-six (1 298 746) Francs CFA** ;

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.
Les micros, petites et moyennes entreprises devront justifier leur statut par la production de l'attestation d'Identification du statut de la MPME

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Non Applicable.

Fait à Ekpè, le 12/03/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics

Aubin Theodoros Olayitan AGLOSSI